

Commune de Masclat

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Du 22/04/2026

Présents : BARON Sidonie, CHARBONNIER Laurent, GILET Georges, GIRY Anaïs, GOMEZ Magali, GREGORY Gisèle, MAILLY Cédric, PEYNAUD Yves, PODVIN Frédérique, SCHOENFELD Benjamin, SEGALARD Guy, TOURNEUX Christine (secrétaire de mairie), CORNIOT Chrystel (conseillère aux décideurs locaux, trésorerie de Saint Céré)

Absent : Néant

Ouverture de la séance : 18h43

Secrétaire de séance : PODVIN Frédérique

1 –Approbation du PV du conseil municipal du 25/03/2026

Approuvé à l'unanimité par les 11 conseillers municipaux présents.

2- VOTE DES TAXES DE LA COMMUNE POUR 2026

Les taux de 2025 ont été reconduits sans augmentation à savoir :

- Taxe foncière sur propriétés bâties : 38.35 %
- Taxe foncière sur propriété non bâties : 192.04 %
- Taxe d'habitation : 8.92 %

Accord à l'unanimité des 11 conseillers présents.

3-VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL POUR 2026

- Montant total du budget : 584 084.93 €
- Excédent de fonctionnement 2025 reporté : 161 553.26 €
- Section fonctionnement : équilibré pour un montant en recettes et en dépenses de 414 808.66 €
- Section investissement : équilibré pour un montant en recettes et en dépenses de 169 276.27 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité (11 voix) le budget primitif 2026

4- VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT POUR 2026

- La section fonctionnement est équilibrée pour un montant en recettes et dépenses de 126 792.07 €
- La section investissement est équilibré en recettes et dépenses de 126 792.07 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget lotissement 2026 (11 voix).

5- INFORMATIONS DIVERSES :

- ✚ Au sujet de la vente des 5 terrains à bâtir (lotissement du vieux tilleul) :
 - Reprise de contact avec l'agence Open Immobilier le 7 avril 2026 pour refaire le point et relancer la communication (pose de panneaux, sites internet,...)
 - Achat de 2 panneaux par la mairie qui seront installés dans la commune pour signaler les terrains.

- ✚ Ciné Belle Etoile :
 - Film retenu : Ciné concert (Laurel et Hardy)
 - Date : le 14/07/2026 à 22h00
 - Coût pour la mairie = 500 €
(coût total 1250 € dont 750 € pris en charge par Cauvaldor)
 - Une buvette sera assurée par le comité des fêtes.
 - Un repas gourmand avant la séance est envisagé.

Clôture de la séance à 20h07

Le Maire,



GILET Georges

Secrétaire de séance,

PODVIN Frédérique